

**19.—Trafic du Canadien National (lignes au Canada et aux Etats-Unis), années civiles 1930 et 1931—fin.**

Détails.	1930. <sup>1</sup>	1931. <sup>1</sup>
<b>A marchandises—</b>		
A marchandises, chargés.....	702,084,408	591,646,601
A marchandises, vides.....	341,501,733	315,432,832
Fourgons.....	26,885,234	23,177,705
<b>Totaux, parcours des trains de marchandises, en wagons-milles<sup>2</sup></b>	<b>1,070,471,375</b>	<b>930,257,138</b>
<b>Trafic des voyageurs—</b>		
Voyagers payants, transportés.....	14,054,578	10,537,405
Voyagers payants, transportés un mille.....	1,011,915,258	724,398,245
Voyageurs payants, transportés un mille, par mille de voie.....	1,142	1,003
Moyenne de parcours d'un voyageur, en milles.....	72.00	68.75
Moyenne des recettes par voyageur..... \$	1.999	1.865
Moyenne des recettes par voyageur et par mille..... \$	0.0273	0.0271
Moyenne du nombre des voyageurs par train-mille.....	42.79	34.54
Moyenne du nombre des voyageurs, par wagon-mille.....	9.98	8.50
Recettes des voyageurs, par wagon-mille..... \$	0.2772	0.2308
Recettes d'un train de voyageurs, par train-mille..... \$	1.92	1.63
Revenus d'un train de voyageurs, par mille de voie..... \$	2,236.19	1,670.82
<b>Trafic des marchandises—</b>		
Tonnes de marchandises payantes, transportées.....	50,629,556	38,703,891
Tonnes de marchandises payantes, transportées un mille.....	15,192,210,516	13,186,328,551
Tonnes de marchandises non payantes transportées un mille.....	1,740,022,931	1,294,716,242
Tonnage total de marchandises (de toutes sortes transportées un mille).....	16,932,233,447	14,481,044,793
Tonnage de marchand. payantes transportées un mille par mille de voie.....	743,691	639,941
Tonnage total des march. (toutes sortes) transp. un mille par mille de voie.....	829,341	703,099
Moyenne du nombre de tonnes de march. payantes par train-mille.....	558.97	559.54
Moyenne du nombre de tonnes de march. (toutes sortes) par train-mille.....	623.35	614.77
Moy. du nomb. de ton. de march. (toutes sortes) par wagon-mille.....	24.00	24.37
Parcours moyen d'un train de marchandises, milles.....	300.07	339.11
Revenu des trains de marchandises par wagon-mille..... \$	0.23409	0.22520
Revenu des trains, par train-mille..... \$	6.08	5.68
Revenu des trains de marchandises, par mille de voie..... \$	8,087.70	6,498.80
Revenu des trains, par tonne..... \$	3.24523	3.44196
Revenu des trains, par tonne-mille..... \$	0.01085	0.01010

<sup>1</sup>A exclusion des lignes de l'Est et des lignes électrifiées.

<sup>2</sup>Pour les détails plus complets sur l'exploitation des chemins de fer de l'Etat en 1931, voir le bilan annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice terminé le 31 mars 1932, ainsi que la Statistique des chemins de fer 1931, publiée par le Bureau Fédéral de la Statistique et le Rapport Annuel des chemins de fer. <sup>3</sup>A l'exclusion du service de travail.

**Situation financière des chemins de fer de l'Etat.**—Dans le tableau 20, l'expression "lignes canadiennes" comprend le réseau du Canadien Nord, celui du Grand Tronc au Canada, du Grand Tronc Pacifique et des chemins de fer de l'Etat. Les lignes des Etats-Unis comprennent celles connues comme le réseau de la Nouvelle-Angleterre, le Grand Tronc Occidental, le Duluth, Winnipeg & Pacific et le Central-Vermont depuis le 1er février 1930. Le chemin de fer de la Baie d'Hudson est retourné sous le contrôle du gouvernement alors qu'il était en voie de construction et les appropriations qui lui sont destinées ne sont pas comprises dans les chiffres de 1926. La loi des taux de fret des lignes de l'Est, mentionnée plus haut, a forcé de tenir séparément les comptes de ces lignes depuis le 1er juillet 1927.

Les recettes brutes, les frais d'exploitation et les revenus nets paraissant dans ce tableau ne se rapportent qu'aux chemins de fer et aux télégraphes commerciaux, mais les déficits comprennent le réseau entier, et aussi les chiffres du réseau électrique Niagara, St. Catharines et Toronto Railway (tramway électrique) et autres chemins de fer exploités séparément, les hôtels, les télégraphes commerciaux, les vaisseaux côtiers et toutes autres exploitations externes.